

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 8

Rubrik: Programme des écoles primaires du canton de Fribourg : année scolaire 1915-1916

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et une transparence nouvelles, comme s'il était liquide et musical, sillonné par ces ruisseaux d'argent que laissent après elles les cloches de Pâques, ces cloches vagabondes auxquelles notre enfance accorde un voyage aérien par delà les monts.

Telle est la fête annuelle dont l'apparition du perce-neige sert de prélude, la naissance du printemps, le drame mystique auquel les hommes assistent sans le comprendre, mais dont ils suivent les émouvantes péripéties avec un charme toujours nouveau. Antonin BONDALLAZ.



PROGRAMME

des écoles primaires du canton de Fribourg

ANNÉE SCOLAIRE 1915-1916

I. Histoire sainte.

COURS INFÉRIEUR. — Nouveau Testament d'après le manuel « Récits bibliques ». Utilisation des tableaux s'y rapportant. — Lors des grandes fêtes : Noël, Circoncision, Epiphanie, Chandeleur, Passion, Rameaux, Pâques, Ascension, Pentecôte, rappeler les événements que ces solennités commémorent.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR. — Le Nouveau Testament et notions générales sur l'histoire de l'Eglise. — Persécutions. — Conversion de Constantin. — Grandes hérésies. — Les Croisades. — Schisme d'Orient. — Docteurs de l'Eglise.

Remarques. — Au cours inférieur surtout, l'emploi de la collection des tableaux bibliques est de rigueur, mais la leçon ne doit pas dégénérer pour autant en une simple exhibition de gravures, en une séance de cinématographe où les yeux seuls trouvent un aliment. L'intuition est stérile lorsque l'intelligence n'est pas appelée à intervenir. Il importe que l'enfant apprenne à narrer le fait que rappelle la gravure, à raconter l'histoire des personnages dont il doit se rappeler les noms.

Cet enseignement doit être donné, dans les trois cours, avec le souci *constant* d'inspirer à l'enfant le respect et l'amour de sa religion. L'instituteur s'efforcera donc de dégager des admirables leçons de la bible et de l'histoire de l'Eglise, des conclusions, des conseils pratiques, des maximes qui élèveront l'esprit de l'élève, lui inspireront des sentiments chrétiens et la fidélité à ses devoirs religieux.

ANTI-ALCOOLISME. — L'alcoolisme, ses conséquences. — L'alcool débilite, affaiblit, dégrade l'organisme. — L'alcool et les maladies (tuberculose). — Son influence sur l'intelligence (Perte de la raison). — Perversion du sens moral : irréligion, conduite, déshonneur, perte de la fortune, etc...

Le maître s'aidera, dans cet enseignement, des chapitres du programme qui traitent des boissons fermentées et des suites funestes de l'alcoolisme. Il utilisera, en outre, les manuels remis aux écoles par les soins de la Direction de l'Instruction publique et, si possible, des tableaux muraux. Il tirera des leçons données des sujets de rédaction, des exercices de grammaire, de calcul, etc.

CIVILITÉ ET BIENSÉANCE. — Maintien en général. — Bienséance dans les actions ordinaires : lever, coucher, manière de s'habiller et de se déshabiller, habits et modes, nourriture, repas. — Récréations. — Visites. — Tenue à l'église.

Le maître évitera de rester ici sur le terrain de la pure théorie. Ce serait vouer cet enseignement à un insuccès complet. Les leçons peuvent et doivent prendre une forme concrète. Les enfants auront à mettre en pratique les règles fixées, à en tenir compte en classe, dans les récréations, dans la rue, à l'église (voir Règlement général, page 84, parag. 19).

Remarques. — Pour la première fois, le programme prévoit l'enseignement régulier de l'antialcoolisme et de la bienséance. Est-il nécessaire de justifier une telle innovation ? Nous ne le croyons pas. L'instituteur est avant tout un éducateur. Et c'est à l'éducateur que nous nous adressons ici pour lui demander avec instance de s'appliquer à former des hommes capables de remplir leurs devoirs sans faiblir et de résister, par conséquent, aux funestes entraînements des passions, de l'alcoolisme en particulier. Instituteurs fribourgeois, la famille, la patrie, l'Église comptent sur vous ! Ne l'oubliez jamais et faites en sorte que leur confiance ne soit point trompée.

II. Sciences naturelles.

COURS ÉLÉMENTAIRE. — Leçons de chose basées sur les tableaux de lecture. Ce cours suivra en outre l'enseignement intuitif donné au cours inférieur.

COURS INFÉRIEUR. — Chap. descriptifs du manuel de lecture (voir programme de lecture). Observation directe, exercices et leçons en plein air. Procéder par collectivités biologiques.

COURS MOYEN. — *Été* : Règne végétal, chap. 1, 2, 3, 21, 23, 24, 25 et 26. *Hiver* : Règne animal, chap. 26, 27, 28, 32, 34, 38, soit étude des insectes, et classification des animaux. — Règne minéral, chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 13.

COURS SUPÉRIEUR. — L'homme, soit : préliminaires, puis chapitres 1 et 2, intuition, circulation du sang et respiration. Etudier ensuite les chap. 1, 2 et 3 de la partie *Hygiène*. — Dans les *connaissances usuelles*, étudier les chap. suivants :

1. Ce que coûte un morceau de pain.
2. Le lait, le beurre et le fromage.
3. Le sucre.
4. Le chocolat, le thé et le café.
5. Les épices.
6. Le vin.
7. La bière.

On y ajoutera le chap. 5, soit l'étude de l'air, page 538. Les garçons étudieront en plus le chap. 18, Le bétail. Etude du ciel, chap. 1, Univers ; 2, Le soleil ; 3, Système solaire. — Pour cette dernière partie, utiliser l'ouvrage de M. l'abbé Descloux. — Nous recommandons vivement l'achat du matériel Chauvet qui permettra de faire de nombreuses et intéressantes expériences.

III. Lecture.

COURS ÉLÉMENTAIRE. — *a)* Etude des tableaux jusqu'au N° 36 ; *b)* les dix premiers chap. du manuel de lecture ; *c)* reprendre le syllabaire et étudier aux pages 36,37 et 38 les chap. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

COURS INFÉRIEUR. — *Été* : chap. 1, 4, 5, 8, 11, 21, 22, 25, 31, 34, 35, 36, 39, 42 et 44 de la III^{me} partie. *Hiver*, les deux sections réunies, chap. 12, 17, 20, 24, 27, 30, 33, 34, 37 de la I^{re} partie. — Chap. 1, 6, 10, 13, 15, 19, 22, 23, 26, 33 de la II^{me} partie. — Chap. 2, 5, 6, 8 de la IV^{me} partie. — Chap. 5, 9, 11, 12, 16, 20 de la V^{me} partie. — Chap. 2, 5, 6 et 9 de la VI^{me} partie. — Chap. 2, 4, 6, 9 et 10 de la VII^{me} partie.

COURS MOYEN. — Lectures morales, chap. 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, plus les chapitres suivants tirés du règne animal : 33, 36, 37 et 39. — Les chap. 22, 27, 28 du règne végétal. — Observation : L'étude du règne végétal, enseignement intuitif et lecture, se fera pendant le semestre d'été. En hiver, les lectures géographiques, soit les chapitres :

26. Le montagnard.

41. Le moine mécanicien.

COURS SUPÉRIEUR. — *a)* Lectures morales, chap. 13, 16, 21, 22 et 23. — *b)* lectures littéraires, chap. 31, 35, 36, 37, 39, 41 et 42 ; *c)* lectures scientifiques, chap. du programme des sciences naturelles ; *d)* Instruction civique, chap. 5 et 8.

IV. Grammaire et orthographe.

COURS INFÉRIEUR. — I^{re} année : Distinction du nom, de l'article, du genre, du nombre, du verbe, du qualificatif. — Premières notions d'orthographe usuelle, marchant de pair avec la lecture, à partir des premiers tableaux. — II^{me} année : En partant de la proposition, étude du nom, de l'article, des principaux déterminatifs, de l'adjectif qualificatif. Etude des principaux temps des auxiliaires avoir et être. — Etude des verbes réguliers et les plus usités, aux temps suivants : Présent de l'indicatif, imparfait, passé indéfini, futur et impératif. — Premières notions sur l'accord de l'adjectif qualificatif (attribut) avec le sujet du verbe, ainsi que sur les principaux pronoms personnels. Ponctuation : le point, la virgule. Etude du vocabulaire des chapitres de lecture, basée sur les *collectivités* et sur les *familles* de mots. L'orthographe d'usage s'apprendra plutôt par la copie des mots présentant des difficultés, faite par le maître, à la table noire, puis par la reproduction de ces mots par les élèves.

COURS MOYEN. — Guide grammatical de la page 1 à la page 80. plus : formation des temps simples et des temps composés des quatre

conjugaisons, classification des verbes, verbes transitifs, participe passé (règle d'accord des 3 cas principaux), distinction entre l'infinitif et le participe passé.

COURS SUPÉRIEUR. — Guide grammatical en entier.

V. Rédaction.

COURS INFÉRIEUR. — I^{re} année : Les débutants sont initiés peu à peu à l'art de la composition par des phrases commencées au tableau noir ou par un questionnaire sur un sujet facile de leçon de chose ou de lecture. — II^{me} année : Sujets tirés du programme de lecture, d'histoire sainte, ainsi que des leçons de choses. Ces travaux sont le plus souvent le résultat de *l'observation directe*. — Le maître s'appliquera à faire décrire, à la suite des leçons de lecture, des objets clairement déterminés.

COURS MOYEN. — Descriptions, d'après le programme des sciences naturelles et des leçons de chose, selon canevas établi par le maître. — Reproductions de récits courts et faciles faits par le maître. — Imitations des lettres 1 à 8 du manuel de lecture.

COURS SUPÉRIEUR. — Descriptions, narrations, voyages, comparaisons, lettres, actualités, résumés, amplifications, développements de sentences morales, de proverbes. Exercices sur les synonymes. La préparation de la plupart de ces sujets sera l'objet de tâches d'observation.

VI. Récitation.

A chaque cours, 6 morceaux, prose ou vers, dont 4 tirés du programme de lecture de l'année et 2 au choix du maître (par exemple poésies, contenues dans l'Almanach du Père Girard). Habituer les élèves à faire les gestes et à réciter avec aisance et naturel près du pupitre du maître. Les instituteurs prépareront la liste des récitations pour le jour de l'examen ; chaque élève apprendra les 6 morceaux imposés.

VII. Arithmétique et géométrie.

COURS INFÉRIEUR. — Selon programme général. Exercices préliminaires au moyen d'objets tels que : jetons, bobines, grains de haricots, petits dessins de fruits, d'objets simples, de lettres, en vue de préparer peu à peu les opérations abstraites, qui doivent intervenir lorsque les constatations des divers sens ont produit leur effet dans l'esprit de l'enfant.

En première année : calcul jusqu'à 20, selon une graduation bien précise, en faisant marcher de pair, d'abord l'addition et la soustraction, puis la multiplication et la division, de 1 à 10, puis de 10 à 20. Composition de petits problèmes, concrets et abstraits, combinant graduellement les opérations et les difficultés.

En deuxième année : Etude graduée des nombres et des 4 opérations de 20 à 100. Exercices de décomposition des nombres. Solution et imitation de problèmes à une et à deux opérations faciles à saisir, oralement et par écrit. Connaissance très sûre de la table de multiplication et de la division mesurage et partage. Principes, sous

forme concrète, sur les parties aliquotes, les fractions ordinaires. Exercices pratiques sur les unités principales du système métrique et les divisions du temps.

COURS MOYEN. — Etude des III^{me} et IV^{me} séries. — *Première section* : étude de la numération et des 4 opérations de 100 à 1,000, en y joignant pour chaque opération celle des mesures de monnaie, de longueur, de poids et de capacité.

En deuxième section : Etude complète de la numération et des nombres en général (4 opérations) ; étude des fractions décimales, puis du système métrique, y compris les mesures de surface, en faisant application de la connaissance des nombres et des fractions décimales. Problèmes sur la moyenne arithmétique, les partages proportionnels et la règle de trois simple. Opérations sur les divisions du temps et les nombres complexes.

COURS SUPÉRIEUR. — Voir programme général. — *Première section* : Etude des fractions décimales, et comme application, des mesures métriques, des surfaces et volumes. Règle de trois simple et composée. Règle d'intérêt ; recherche de l'intérêt, du taux, du capital, du temps. Règle d'escompte commercial. Problèmes sur le tant pour cent, sur les bénéfices et les pertes. Partages proportionnels. Mélanges et alliages.

Deuxième section : Etude des fractions ordinaires avec applications aux diverses matières du programme de la I^{re} section. Compléter et lier cette étude à celle des mesures métriques, des surfaces et volumes. Règle de trois simple et composée, d'intérêt, d'escompte ; ** recherche et emploi du diviseur fixe dans la règle d'intérêt et d'escompte commercial ; règles de partages proportionnels composés, de mélanges et d'alliages ; ** étude de la racine carrée et recherches de surfaces et volumes, tels que les troncs de pyramide, de cône, etc. ¹.

Conseils : Eviter le pur mécanisme dans les exercices sur la numération, les fractions décimales et le système métrique ; pour cela, intervertir les données et en varier la forme. Le calcul oral précède toujours les exercices écrits et a recours à des procédés qui lui sont propres. Il importe d'attacher une grande importance aux démonstrations rigoureusement intuitives comme point de départ et de veiller à obtenir des connaissances abstraites très précises. Il est recommandé de composer et de faire composer des problèmes d'application adaptés à l'entourage de l'écolier et à son développement intellectuel.

Appliquer ceux relatifs au programme du degré moyen. Composer et faire composer des problèmes ayant trait à la vie pratique, à l'éducation (antialcoolisme, épargne), aux ressources, aux dépenses et aux occupations des habitants de la contrée où l'on se trouve, établissant des relations avec les autres branches du programme ; procéder et faire procéder à des constructions géométriques au moyen de papier ou de carton, à des exercices de mesurage et de cubage.

N.-B. Les filles peuvent laisser de côté : l'étude du cercle, les volumes, les règles de trois composées et les applications les plus difficiles des fractions ordinaires.

¹ Les matières précédées du signe ** sont facultatives pour les écoles à trois degrés, et obligatoires pour celles à un seul degré.

VIII. Comptabilité.

COURS SUPÉRIEUR. — Imitation, adaptée au milieu vital, des exercices contenus dans les séries de calcul. Etude des prix de revient. Exercices se rapportant, selon le milieu, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Notes et factures de fournisseurs : épicier, boulanger, boucher, laitier, marchand d'étoffes, de chaussures. Notes d'artisans : menuisier, charpentier, cordonnier, maréchal, tailleur ou tailleuse, modiste. Compte de caisse d'un agriculteur, d'un commerçant, d'un artisan. Compte de ménage. Prix de revient d'un dîner, selon diverses combinaisons, pour 4, 6, 8 ou 10 personnes. Inventaire et bilan, selon le milieu local. Actes usuels : quittances, billets à ordre, traites,

N.-B. Insister selon le sexe et selon la contrée sur les matières les plus directement utiles. — Faire trouver par les élèves des exercices par imitation de ceux faits en classe.

IX. Géographie.

COURS INFÉRIEUR. — L'orientation. — La salle d'école. — L'école et ses abords. — La rue principale du village. — Le village. — La commune. — Communes voisines. — Chef-lieu du district.

COURS MOYEN. — Le district par régions naturelles en commençant par l'étude de la région à laquelle appartient le village. Le district voisin présentant le plus d'analogie au point de vue de la configuration. Les autres districts dans le même ordre. Le canton. — Les Alpes fribourgeoises et les Alpes suisses. Les cantons des Alpes (voir programme du cours inférieur).

COURS SUPÉRIEUR. — Les Alpes suisses. — Etude complète des cantons suivants : Valais, Berne, Uri, Unterwald, Schwyz, Zoug, Glaris, St-Gall, Appenzell, Grisons, Tessin. — Centres industriels et commerciaux. — Importations et exportations. — L'Europe et l'Asie en relation avec les événements actuels.

Remarques. — L'observation directe est à la base de cet enseignement. La géographie ne doit pas s'adresser uniquement à la mémoire. Ce sont les facultés maitresses de l'enfant qu'il s'agit, avant tout, d'atteindre et de développer. Partir, par conséquent, du concret, du fait observé, puis élargir graduellement le cercle, reculer l'horizon en étayant l'enseignement sur le connu, les notions acquises. Réserver la place d'honneur à la géographie physique et traiter la géographie économique selon l'importance qui lui est actuellement attribuée. Recourir au matériel intuitif pour suppléer à l'observation directe : reliefs, cartes — carte fédérale en premier lieu — gravures, croquis, plans, vues géographiques, cartes postales, projections lumineuses, etc. Consulter, dans la préparation des leçons, le dictionnaire géographique, l'atlas cantonal et les publications de la maison Attinger de Neuchâtel.

X. Histoire.

COURS MOYEN. — 1^o La réformation. — Les guerres religieuses. — Wengi. — Les restaurateurs.

2^o Conquête du pays de Vaud. — Le comté de Gruyère. — Accroissement du territoire fribourgeois.

- 3° Traité de Westphalie. — Indépendance de la Suisse.
 - 4° Guerre des paysans.
 - 5° Insurrections populaires. — Chenaux et Davel. —
 - 6° Etat du canton de Fribourg avant 1798. — Bailliages. Consulter la carte Weitzel et l'opuscule qui l'accompagne.
 - 7° Invasion française. — Fribourg et les armées françaises. — D'Affry. — Acte de Médiation.
 - 8° Sonderbund.
 - 9° Occupation des frontières en 1870 et 1914.
- COURS SUPÉRIEUR. — 1° La réformation et le Concile de Trente. — Situation de Fribourg.
- 2° Guerres de Trente Ans. — Traité de Westphalie.
 - 3° Le patriciat. — Civilisation de la Suisse au XVIII^{me} siècle.
 - 4° Révolution française.
 - 5° Invasion française. — Campagne de 1799.
 - 6° Napoléon. — Acte de Médiation. — Traité de Vienne. — Neutralité de la Suisse. — Valais et Genève entrent dans la Confédération.
 - 7° Sonderbund. — Constitution fédérale.
 - 8° Question de Neuchâtel. — Occupation des frontières 1856.
 - 9° Question de la Savoie, 1860.
 - 10° Occupation des frontières, 1870.
 - 11° Constitution fédérale 1874.
 - 12° Occupation des frontières 1914.

Remarques. — Actuellement, plus que jamais, l'enseignement de l'histoire doit être donné avec le souci de développer le sentiment national de notre jeunesse, l'amour de notre pays. Cette préoccupation doit être celle de tout instituteur. Il importe de dégager les enseignements de notre histoire, de s'attacher à souligner les causes et les conséquences des faits étudiés. Mais, pour que la leçon soit fructueuse, pour « qu'elle ne passe pas par-dessus la tête des écoliers, il faut la doter, au début surtout, d'une méthode intuitive qui sollicite de l'enfant une participation active »¹. A l'instituteur d'illustrer son enseignement, de le rendre intéressant, vivant, attrayant. Les tableaux historiques, les reproductions de nos monuments nationaux, les plans de bataille, la carte, etc., rendront de précieux services. Nous recommandons au corps enseignant de consulter, dans la préparation de la leçon, l'ouvrage de M. le Dr Suter que vient de traduire en français M. le Dr Castella². Cette édition, richement illustrée, renferme 5 chapitres nouveaux intéressant la Suisse romande. Tout instituteur lira et relira avec profit ce manuel qu'un noble patriotisme inspire d'un bout à l'autre.

(A suivre.)

¹ ALBERT MALSCH. Monographies pédagogiques.

² Dr L. SUTER. *Histoire suisse*. Edition française par le Dr CASTELLA. Benziger et C^{ie}. Prix : 4 fr. 25.